



L'EUROPE, ÇA ROULE !

SAMEDI
13 MAI 2023
10H00-17H00

RALLYE VÉLO

DÉCOUVREZ L'EUROPE PRÈS DE CHEZ VOUS !

**PARCOURS DE 5,7 KM À RÉALISER
EN VÉLO, À PIED ...**



DE NOMBREUX LOTS
À REMPORTEZ



**1ER PRIX : UN WEEK-END INSOLITE
DANS UN GÎTE DE
NOUVELLE-AQUITAINE**



Départ du circuit :

Place de la Motte, Limoges

Animations, jeux, exposition, contrôle technique des vélos ... tout au long de la journée.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



L'EUROPE, ÇA ROULE !

SAMEDI
13 MAI 2023
10H00-17H00

Dans le cadre du Joli Mois de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine et afin de valoriser les mobilités douces, la Maison de l'Europe - EUROPE DIRECT Limousin en partenariat avec l'association Véli-Vélo vous propose de réaliser un parcours de 5,7 km dans Limoges mettant en lumière le rôle de l'Union européenne dans notre vie quotidienne. Tout au long de ce circuit ludique avec des questions, vous découvrirez des lieux emblématiques pour l'Union européenne ou des projets financés par l'Europe en région.

Cette manifestation est une action commune à l'ensemble des 6 EUROPE DIRECT de Nouvelle-Aquitaine et sera réalisée aussi à Agen, Angoulême, Bordeaux, Pau et Poitiers.

A Limoges, le départ se fera de la place de la Motte où il y aura des stands d'information avec des animations et jeux tout au long de la journée. Il sera également possible de faire réviser son vélo grâce à un contrôle technique réalisé par l'association VéliVélo.

Un concours permettra de remporter un week-end insolite dans un gîte de Nouvelle-Aquitaine offert la Région Nouvelle-Aquitaine.



Maison de l'Europe en Limousin
EUROPE DIRECT Limousin

51, avenue Georges DUMAS
87 000 LIMOGES
05.55.32.47.63

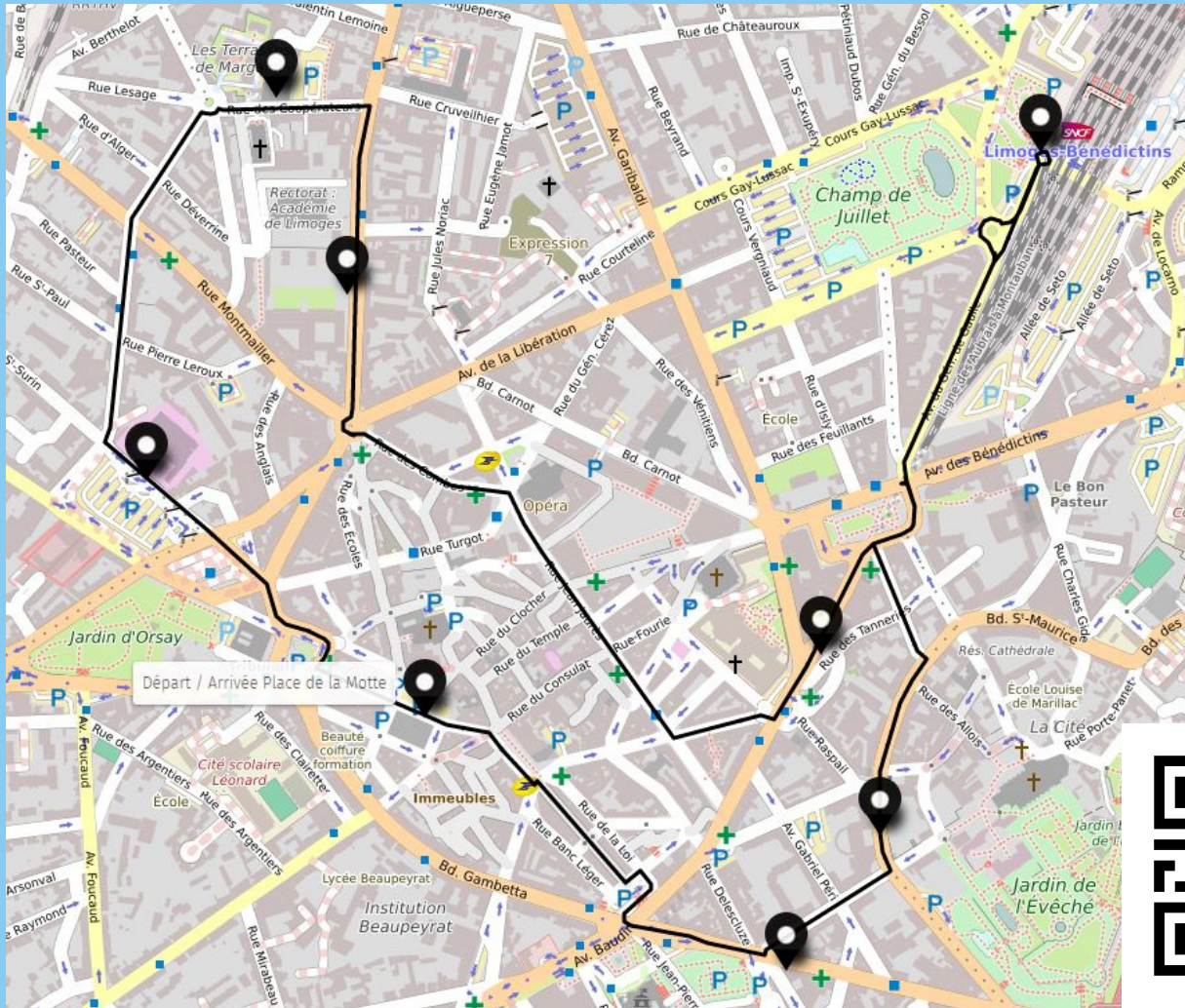
contact.mde@europe-limousin.eu

www.europe-limousin.eu



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

L'itinéraire : 5.7 km



Parcours :

- Départ : Place de la Motte
- Musée National A. Dubouché
- Théâtre de l'Union, Centre dramatique national
- Conseil Départemental
- VLim - Office de Tourisme
- Gare de Limoges - Les Bénédictins
- Maison de la Région (Conseil Régional)
- Maison de l'Europe
- Arrivée : Place de la Motte

Premier arrêt : Musée national A. Dubouché




©WIKIMEDIA COMMONS

« Le Musée national Adrien Dubouché possède la collection publique la plus riche au monde de porcelaine de Limoges et compte également des œuvres représentatives des grandes étapes de l'histoire de la céramique, de l'Antiquité jusqu'à nos jours. »

Au XVIIIème siècle, les pays européens ont découvert les premiers gisements de kaolin, matériau indispensable à la céramique qui apporte l'effet blanc, dure et translucide. En France, le premier gisement a été découvert à Saint Yrieix la Perche, à côté de Limoges. Suite à cette découverte, la porcelaine a pu se développer à Limoges, la conduisant à son succès.


La porcelaine de Limoges a pu renforcer sa notoriété en 1925 lors de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, tenue à Paris. A la même année, elle a pu donner son nom au style qui s'est épanoui dans les années 1925 : l'Art déco.



LE SAVIEZ-VOUS? Aujourd'hui, a lieu la 19ème édition de la Nuit européenne des musées !

Il s'agit d'un programme européen mettant en avant les musées, qui sont gratuits tout au long de la soirée du 13 mai. Dans ce cadre, le musée National Adrien Dubouché est ouvert gratuitement de 18h à minuit. Plusieurs visites guidées sont organisées pour l'occasion.

<https://vu.fr/vEqw>



Le vélo consomme peu d'espace public : en stationnement, un vélo occupe tout au plus 1 m² alors que pour une voiture, il faut compter 10 m². Globalement, un vélo consomme environ cinq fois moins d'espace qu'une automobile. C'est un atout particulièrement précieux en milieu urbain. En effet cet espace est limité, or aujourd'hui 80% de celui-ci est alloué à l'automobile qui plus est est majoritairement utilisée seul (*autosolisme*).

Deuxième arrêt :

Théâtre de l'Union - Centre dramatique national


Le Théâtre de l'Union est un Centre dramatique national.

Il appartient à un réseau constitué après la Seconde Guerre mondiale, partout en France, autour de metteurs en scène et de poètes.



©WIKIMEDIA COMMONS


LE SAVIEZ-VOUS? *Centre dramatique national* est un label attribué par l'État français à une institution théâtrale, lié à la notion de théâtre public. Leur mission est de produire, coproduire, accueillir et diffuser auprès du plus large public possible des œuvres théâtrales.



En 2020, la construction de salles de répétition a été réalisée pour les activités théâtre du Centre Dramatique National et du Conservatoire de Limoges.

Ce projet a permis de créer un véritable **parcours de formation théâtrale** permettant à Limoges de renforcer sa dimension culturelle et de s'affirmer comme deuxième pôle de région Nouvelle Aquitaine. Sur un coût prévisionnel total de 3.194.888 € HT, l'Union européenne, par le **programme FEDER**, a participé à hauteur de 783.248,50 €.

<https://vu.fr/XQPg>

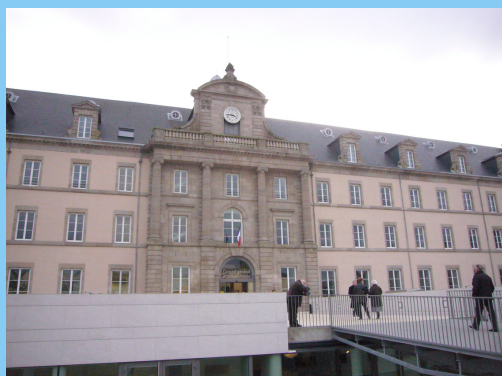


Les **experts du GIEC** estiment qu'il faudrait **réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050** pour avoir une chance de rester sous le seuil critique des 2°. Or, en France, le **premier émetteur** de ces gaz est celui des **transports**, ce qui fait de la réduction du trafic automobile l'un des plus grands leviers pour agir sur la réduction de ces émissions.

Il s'agit en l'occurrence de transférer une partie des déplacements effectués en voiture particulière vers les transports en commun et les **mobilités actives** -marche, vélo, rollers, etc.

Pour une **bonne raison** : ces dernières sont les seules qui, mues par l'énergie humaine, ne consomment pas la moindre goutte de carburant et donc n'ont aucun impact négatif sur le climat. Et cela n'a rien d'utopique quand on sait que deux-tiers des déplacements en ville font moins de trois kilomètres et que 60 % des trajets entre 1 et 3 km sont effectués en voiture.

Troisième arrêt : Conseil Départemental



©WIKIMEDIA COMMONS

Les missions du Conseil départemental sont orientées vers le département. Une de ses principales compétences est l'action sociale qui concerne l'enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées et les prestations légales d'aide sociale.



De plus, les départements qui en font la demande peuvent obtenir la délégation des actions du Fonds social européen (FSE). Ce dernier consiste en un investissement de l'UE dans le capital humain.

Au titre du programme national FSE+ **Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences** dont l'autorité de gestion est l'Etat et dont la mise en œuvre de la Priorité 1 « **Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus** » est déléguée au Conseil départemental de la Haute-Vienne par le biais d'une subvention globale

LE SAVIEZ-VOUS? Ce fonds permet de financer des projets de formations, de création d'emplois, etc. Ses objectifs et son budget varient tous les sept ans, en fonction des enjeux de l'Union européenne.

<https://vu.fr/Kzym>



A l'heure du dérèglement climatique, l'éco-tourisme prend son envol. Il est possible de voyager à bas carbone. Et pour cela, rien de mieux que le voyage à vélo !

Le **voyage ce n'est pas que la destination finale mais aussi le trajet**. Il existe une multitude d'**itinéraires à vélo balisés**. Au long des rivières et canaux de France, en bord de mer ou sur les routes de campagne, des milliers de kilomètres attendent les randonneurs à vélo sur les **voies vertes** ou sur les **véloroutes** associant voies vertes et petites routes tranquilles. Ces parcours faciles et balisés invitent à découvrir les régions riches d'une grande diversité patrimoniale : villes et villages, châteaux, monuments, vignobles, forêts et autres espaces naturels...

Quatrième arrêt : V'Lim - Office de Tourisme



©Pixabay

V'Lim est un service de location de vélos sur Limoges.

La Maison du V'LiM existe depuis 2015, proposant ce service à l'ensemble de la population. Elle dispose de 1 000 bicyclettes, classiques ou à assistance électrique, permettant de favoriser la mobilité douce au sein de la ville de Limoges.

LE SAVIEZ-VOUS? La mobilité douce désigne l'ensemble des modes de déplacements non-motorisés, qui ne font appel qu'à l'énergie humaine (la marche, la trottinette, le vélo ...).

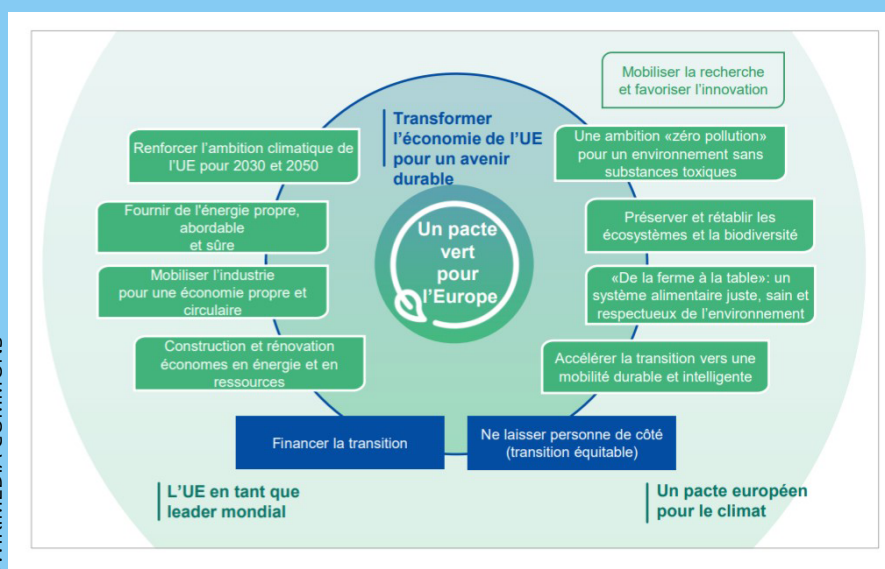
Elle fait partie de l'écomobilité, afin de revoir nos déplacements les plus courts et réduire notre empreinte carbone.



C'est dans cette démarche qu'intervient l'Union européenne, avec une volonté de favoriser les transports écologiques et bien d'autres, grâce au **Pacte vert pour l'Europe**.

Présenté en décembre 2019 par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ce pacte a pour ambition majeure « **la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050** ».

Pour un certain nombre de déplacements courts, au sein d'une agglomération, il y a une volonté de favoriser l'utilisation du vélo, en tant que **mobilité douce**. Cette volonté apparaît également lors des voyages avec le développement du tourisme vert.



https://lc.cx/102_MG



Cinquième arrêt :

Gare de Limoges – Les Bénédictins

Vous le savez sûrement, la gare de Limoges – les Bénédictins a été élu la plus belle de France selon un vote réalisé sur les réseaux sociaux, en 2022.



©Dave Shea, Flickr

**Mais comment
voyager en train
dans l'UE ?**

**Grâce au pass
Interrail !**

<https://lc.cx/kw2O-T>



LE SAVIEZ-VOUS? Le *Pass Interrail* est un *pass* unique qui permet aux voyageurs d'utiliser, à volonté pendant un nombre de jours défini, les réseaux ferroviaires européens participants. La durée peut s'étendre de 4 jours à 3 mois.

Il existe également un *Pass Global* qui offre la possibilité de se rendre dans 33 pays. Il n'y a pas de date de départ même si pour certains pays et/ou voyage, la réservation de sièges est obligatoire.

Ce *pass* peut être acheté jusqu'à 11 mois avant son départ. Il existe un tarif réduit pour les jeunes âgés de 12 à 27 ans et les personnes de plus de 60 ans.



Le vélo, ce n'est pas que pour la ville. En effet, associer train + vélo pour se déplacer, si on habite dans un secteur non desservi par les transports collectifs, est une solution alternative à la voiture. Cette dernière est encore peu utilisée : 3% en France contre 30% aux Pays Bas.

Mais certaines régions ou villes essaient de **favoriser l'intermodalité** depuis quelques années (transport gratuit des vélos à bord des TER, offre de stationnement vélo sécurisé près des gares ou encore mise en place de vélos en libre service à la descente du train). Cela est d'autant plus faisable que 90% des français habitent à moins de 10km d'une gare.

Sixième arrêt : Maison de la Région (Conseil Régional)



©WIKIMEDIA COMMONS



Depuis 2014, la Région Nouvelle-Aquitaine est **autorité de gestion des fonds européens**. Ce statut signifie que les régions garantissent le bon usage des fonds et, grâce à des instructeurs spécialisés, elles veillent au bon accompagnement des porteurs de projets.

La Région gère ainsi 4 fonds. Un budget lui est alloué pour une période définie de 7 ans. Pour la période 2021-2027, il lui a été accordé 1.3 milliards d'euros.

LE SAVIEZ-VOUS? L'UE soutient financièrement les régions pour qu'elles soient :

- plus compétitives et plus innovantes
- plus vertes
- mieux préparées aux emplois de demain
- plus proches de ses habitants



<https://vu.fr/HzMP>



De **nouveaux aménagements cyclables** sont déployés à Limoges : double sens cyclable, cédez-le-passage au cycliste et chaucidou. Alors qu'ils peuvent paraître dangereux, ils sont contre-intuitivement sécurisants pour tous les usagers.

Ces aménagements sont déjà déployés dans de nombreuses autres municipalités en France et à l'étranger et ont montré leur efficacité : **apaisement de la circulation, meilleure cohabitation entre les usagers, amélioration du sentiment de sécurité des cyclistes, facilitation des parcours des cyclistes.**

LE SAVIEZ-VOUS? Le *chaucidou* est une contraction qui vient de l'expression « **la chaussée pour les circulations douces** ». Ainsi, il s'agit d'un aménagement de la voirie urbaine visant à garantir la sécurité des cyclistes en leur offrant un espace de circulation spécifique.

Septième arrêt : Maison de l'Europe – Centre EUROPE DIRECT Limousin



La Maison de l'Europe – Centre EUROPE DIRECT Limousin est une association loi 1901 qui vise à informer les citoyens sur l'Union européenne et son fonctionnement. Elle est labellisée EUROPE DIRECT, ce qui lui permet d'avoir un lien direct avec la Commission européenne puisqu'elle gère le réseau.



Les missions qui lui sont attribuées sont : **informer les citoyens** sur l'Union européenne ainsi que **d'animer le territoire** en offrant des moments d'échanges et la possibilité de débattre sur des sujets d'actualité européenne. Elle fait aussi partie de la Fédération française des Maisons de l'Europe et du réseau EUNET.

LE SAVIEZ-VOUS? Grâce à son label EUROPE DIRECT, il lui est possible de fournir un panel varié de ressources telles que de la documentation gratuite et le prêt de matériel (drapeaux, expositions, jeux,...).

<https://vu.fr/zHlm>



Les Pays-Bas ont engagé dès les années 70 d'importants travaux pour **transformer leur réseau routier** jusqu'à devenir le pays d'Europe avec la **plus grande part modale du vélo** grâce à des politiques publiques engagées : réseau d'infrastructure cyclable séparée et continue, signalétique adaptée, stationnements sécurisés, aide à l'achat, réparateurs de cycle, facilitation de l'intermodalité, vélogistique, etc.

L'ensemble de ces éléments constituent ce qu'on appelle le **système vélo**.

L'expansion rapide des pistes cyclables temporaires dans le monde entier, pendant la pandémie, montre que les Pays-Bas ne sont peut-être pas aussi à part que nous le pensions. Avec une **volonté politique** suffisante, n'importe quel pays pourrait devenir le prochain Pays-Bas...

Arrivée :

Les Halles - Place de la Motte

Edifiées en 1887 et inscrites au titre des monuments historiques en 1976, les halles centrales, situées sur la place de la Motte, constituent aujourd'hui, au-delà de leur fonction commerciale, un lieu d'animation, de rassemblement, d'identification et un réel point d'ancrage des habitants dans leur ville.

L'offre marchande est variée et les produits proposés sont de qualité.



LE SAVIEZ-VOUS? Pour des raisons d'essoufflement des parties intérieures et extérieures, un aménagement était inévitable. Ainsi, des travaux significatifs ont été entrepris afin de valoriser son patrimoine architectural et culturel tout en modernisant son fonctionnement.

Cette opération s'est inscrite dans le projet global de réinvestissement et de revalorisation du centre-ville. Sur un coût total prévisionnel de 5.672.722 € HT, l'UE a co-financé le projet à hauteur de 838.378,99 €.

<https://vu.fr/MMvQ>



En ville, deux-tiers des déplacements font moins de trois kilomètres et 60 % des trajets entre 1 et 3 km sont effectués en voiture !

Sur de telles distances, le vélo constitue mieux qu'une alternative parfaitement crédible : c'est une solution évidente !

En effet, du fait de l'engorgement du trafic dans les centres villes, se déplacer ainsi permet même de gagner du temps : **jusqu'à cinq kilomètres de trajet, le vélo est en effet plus rapide que la voiture.**

L'événement "L'Europe ça roule" est organisé par



EUROPE DIRECT
Limousin
Nouvelle-Aquitaine



europe-limousin.eu



contact.mde@europe-limousin.eu



05 55 32 47 63

en partenariat avec



velivelo-limoges.org



contact@velivelo-limoges.org



07 66 49 44 96



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

